



Kaléidoscope

Revue mensuelle des publications sur le développement

Département de la Recherche
Appui à la Gestion des Connaissances
RCH/AGC

Numéro 24 - Avril 2005

Éditorial

Salon des Énergies renouvelables

Lyon Eurexpo
27 – 30 avril 2005

A l'occasion de sa troisième édition, le salon des Énergies renouvelables, qui ouvrira ses portes le 27 avril 2005 à Lyon Eurexpo, sera inauguré par le ministre de l'Écologie et du Développement durable, Monsieur Serge Lepeltier.

Organisé en partenariat avec l'ADEME Rhône-Alpes, le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER), le Comité de Liaison des Énergies Renouvelables (CLER), la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la CAPEB, le Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement (RARE), Rhônealpenergie Environnement et l'Union Climatique de France (UCF), le salon réunira 140 exposants (+ 35 % par rapport à 2003) et devrait accueillir 14 000 visiteurs (+ 30 % par rapport à 2003).

Seul salon représentant toutes les filières (solaire thermique et photovoltaïque, énergie éolienne, bois énergie, géothermie, énergie hydraulique, biomasse, biocarburants), unique en Europe, il propose pour la première fois un programme de visites de sites et inaugure deux nouveaux espaces : l'espace Nouvelles Technologies qui permettra de découvrir de nouvelles solutions pour la production et l'exploitation d'énergies propres ; une exposition sur le bioclimatique et les moyens de le mettre à profit à travers les énergies renouvelables. Des conférences européennes organisées par l'ADEME, en partenariat avec le Conseil régional Rhône-Alpes et Sepelcom, organisateur du salon, permettront de faire un bilan sur les énergies renouvelables et leurs applications. Au programme, « Enjeux, avenir, politique des énergies renouvelables », « Les énergies renouvelables : un atout pour le développement des zones rurales. Démarches et expériences européennes », « Journée du bois : bilan et perspectives », « Biocarburants », « Retour d'expériences en éolien », « De la banalisation du solaire à des bâtiments économes en énergie »... Enfin, deux journées grand public sont également prévues pour informer les particuliers sur les énergies propres.

Instauré pour contrer le réchauffement climatique, le protocole de Kyoto, entré en vigueur le 16 février 2005, prévoit une réduction de 5,2 % des émissions des six principaux gaz à effet de serre (GES) (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆) entre 2008 et 2012, par rapport au niveau de 1990. Les pouvoirs publics ont donné l'impulsion et multiplient les initiatives. La France, contrainte d'augmenter sa part d'énergie renouvelable à 21% de la consommation énergétique contre 17 % actuellement, dispose de multiples opportunités de progrès, comme l'illustre ce salon. ALP

☞ Également disponible à RCH/AGC – A 01 300 – la Revue de Presse thématique, n° 36, « Les énergies renouvelables »

Dans ce numéro

L'EAU

La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ?
La défense de l'eau publique
Faut-il avoir peur des privatisations ?
Agenda

LA TERRE

Développement durable : dynamiser
l'action publique
Pour une nouvelle politique industrielle
Chocs et contre-chocs pétroliers
Agenda

LES HOMMES

Assurance contre la pauvreté
Retour au tableau noir - École primaire et
après, en Afrique
Décentralisation et réduction de la
pauvreté
Agenda

LES ORGANISATIONS

Comment une entreprise peut-elle bâtir une
politique d'égalité professionnelle
performante ?
Année du microcrédit 2005
Banques Islamiques : la problématique de
la mise en place de cofinancements
Agenda

DROIT, REGULATION

Le gouvernement du monde : une critique
politique de la globalisation
Renforcement de la gouvernance
économique et clarification de la mise en
œuvre du Pacte de stabilité et de
croissance
Risque et droit des relations
internationales
Agenda

GEOGRAPHIES

Valoriser les possibilités d'emploi dans les
pays du Moyen-Orient et d'Afrique du
Nord
Notre intérêt commun : rapport de la
Commission pour l'Afrique
Chine : menaces sur le miracle économique
Agenda

Sources

L'EAU

➤ L'ouvrage

La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ? Nguyen, T.D – Johanet, 2004 – 249 p. - Cote H4.234

L'eau est une ressource renouvelable, mais pas inépuisable. Nous disposons aujourd'hui de la même quantité d'eau qu'à l'aube des temps, mais pour une population qui s'accroît à un rythme explosif. De 2,5 milliards en 1950, nous sommes passés à 6 milliards en 2000 et serons 9 milliards en 2050, avec comme conséquence une pression considérable sur la ressource disponible. L'enjeu est d'autant plus vital que trois pays sur quatre, souvent politiquement, culturellement et économiquement différents, sont riverains des mêmes fleuves internationaux et doivent se partager la même eau pour répondre à leurs besoins. En l'absence d'entente pour un usage raisonnable et équitable, l'eau deviendra une véritable source de tensions susceptibles de dégénérer en conflits. Depuis que la question du partage de l'eau des fleuves internationaux s'est posée lors de la première conférence mondiale sur l'environnement à Stockholm, voilà plus de 30 ans, les rencontres mondiales se sont multipliées, avec force déclarations affables et proclamations enflammées. Peut-on pour autant considérer que les peuples sauront partager sans heurts une ressource qui se raréfie ? Cette eau, qui ignore les frontières, peut-elle constituer en définitive un maillon qui unira les hommes au lieu de les déchirer ?

➤ Le rapport web

Reclaiming public water - La défense de l'eau publique - Corporate Europe Observatory, 2005 - 156 p.

Les années 90 ont été une décennie perdue dans le combat mené pour que tout homme ait accès à l'eau potable. L'échec de la privatisation de l'eau dans les principales villes du monde montre que les multinationales, dont la motivation est le profit, ne peuvent contribuer à répondre efficacement aux besoins des populations défavorisées. Le rapport montre que le débat doit être recentré sur les moyens d'améliorer et d'étendre, à la surface du globe, le service public de distribution de l'eau. Il présente de nombreux cas d'approches innovantes dans le domaine de la distribution de l'eau, fondées essentiellement sur la participation des utilisateurs ou le transfert de la gestion de l'eau aux communautés locales. Le rapport comprend également des exemples de luttes contre les privatisations dans le monde ainsi que de « dé-privatisations ».

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/643.pdf>

➤ L'article

Faut-il avoir peur des privatisations ? Cessou, S. - Alternatives Internationales, 2005 - 4 p.

Les multinationales de l'eau sont souvent, non sans raisons, sur le banc des accusés. Toutefois, les États qui font appel à elles sont tout autant coupables. Au-delà du recours au privé, le cadre imposé revêt une importance essentielle. Cet article fait un tour d'horizon de la question et affirme en conclusion que les vrais enjeux de l'eau sont autrement plus complexes qu'une simple dichotomie entre public et privé. Selon l'auteur, les véritables enjeux sont en effet politiques et tout se joue en amont des contrats, dans la négociation entre les acteurs privé et public.

➤ L'agenda

- *Groundwater Governance and Management, Gouvernance et gestion de l'eau du sol, IVRM, 4-7 avril 2005, Le Caire, Egypte*
- *3^{ème} conférence internationale sur la Gestion des ressources en eau, 11-13 avril 2005, Algarve, Portugal*
- *Promotion de la conservation communautaire de la biodiversité en terre aride, 18-21 avril 2005, Aleppo, Syrie*
- *Intersol 2005, (analyse et traitement des sols et des eaux souterraines), 19-21 avril 2005, Paris, France*
- *Forum international de la salinité des sols et de l'eau, 25-27 avril 2005, Riverside, Californie, Etats-Unis*

LA TERRE

➤ L'ouvrage

Développement durable : dynamiser l'action publique - Planet, J. ; Lekeiffre, M. ; Choffé, T. - Editions de la Performance , 2004 - Cote H4.236

Dans une approche associant développement durable et service public, les auteurs apportent un nouvel éclairage méthodologique centré sur les exemples de bonnes pratiques pour mieux identifier les facteurs de réussite du passage à l'action. Ainsi, l'ouvrage apporte des réponses concrètes à des questions essentielles telles que : Quels sont les principaux enjeux liés au concept de développement durable et qui sont les acteurs concernés ? Quel est le rôle spécifique de l'État, sur quels moyens et sur quels relais, peut-il s'appuyer ? Dans un contexte marqué par une privatisation "douce" d'un nombre croissant d'entre elles, en quoi le développement durable a-t-il un impact sur les entreprises publiques ? Comment mettre en œuvre concrètement un "Agenda 21" au niveau d'une collectivité locale ? L'ouvrage se fonde sur une série de cas pratiques qui illustrent la diversité des politiques menées au titre du développement durable.

➤ Le rapport web

Pour une nouvelle politique industrielle - Beffa, J.-L. - 2005 - 50 p.

Dans ce rapport remis au Président de la République le 17 janvier 2005, l'auteur constate que la faiblesse de la politique industrielle tient en France à une "trop grande spécialisation" dans des secteurs "de faible technologie". Aussi, la relance de l'innovation en France dépend de l'évolution des secteurs dans lesquels les aides publiques se focaliseront. Le rapport Beffa propose ainsi la création d'une agence de l'innovation industrielle qui devra définir les nouveaux programmes d'investissement. En annexe de l'étude, il envisage diverses pistes pour les programmes mobilisateurs en matière d'énergie : la pile à combustible et la filière hydrogène, le nucléaire de 4ème génération, la gestion des déchets nucléaires, la voiture propre et économe, les biocarburants, le solaire photovoltaïque, le captage et le stockage du CO2. Il suggère également des pistes dans le domaine de la santé et des technologies de l'information et de la communication (télémédecine, sécurité des réseaux ...).

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/657.pdf>

➤ L'article

Chocs et contre-chocs pétroliers (1960-2060) - Radanne, P. - Responsabilité & Environnement, octobre 2003, pp. 31-44

La question est à nouveau posée d'un troisième choc pétrolier, à plus ou moins long terme, qui serait le résultat d'une forte croissance de la consommation de combustibles fossiles. Au plus loin de ces visions simplistes, l'auteur propose une chronique de l'économie du pétrole sur un siècle qui obéirait à un scénario cyclique alternant des phases de tension et répit. Le débat est ouvert ; pour les uns, les ressources probables de combustibles fossiles conventionnelles et non conventionnelles renvoient à plusieurs siècles les difficultés d'approvisionnement. Pour les autres, nous approchons maintenant du moment historique où les productions pétrolières puis gazières vont atteindre leur maximum (entre 2015 et 2030). L'abondance de ressources protégerait donc de chocs énergétiques liés à l'approvisionnement. Cette analyse cherche à combiner ces vues apparemment contradictoires.

➤ L'agenda

- *Salon européen du bois, 7 avril 2005, Grenoble, France*
- *Conférence « Mettre en place les politiques de développement rural », Direction de la gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE, 7-8 avril 2005, Oaxaca, Mexique*
- *Eco Rhena Rencontres transfrontalières des technologies pour l'environnement, 13-14 avril 2005, Mulhouse, France*
- *African petroleum forum 2005, Conférence sur les derniers développements pétroliers en Afrique, Global Pacific & Partners, 19-20 avril 2005, Londres, Grande Bretagne*
- *IFAT Salon mondial de l'environnement et de la dépollution, 25-29 avril 2005, Munich, Allemagne*
- *Salon des énergies renouvelables, 27-30 avril 2005, Lyon, France*
- *Les rencontres de Shanghai : Ville et architecture à l'horizon 2010, 5-7 mai 2005, Shanghai, Chine*

LES HOMMES

➤ L'ouvrage

Insurance against poverty - Assurance contre la pauvreté - Dercon, S. – Oxford, 2004 - 484 p. – Cote H10.060

Les pauvres des pays en développement pâtissent souvent des sécheresses, des inondations, des maladies, des mauvaises récoltes, du chômage, et des crises économiques. Une grande partie de leur énergie est mobilisée par la lutte contre ces chocs et la survie au quotidien. Les pays riches bénéficient de l'assurance, du crédit et de la protection sociale qui les prémunit contre la pauvreté. Les pays en développement disposent pour leur part de dispositifs informels très limités (économies familiales, assurance communautaire). Cet ouvrage démontre en s'appuyant sur des études de cas, que l'action publique gagne en efficacité quand les plus vulnérables sont protégés de la pauvreté endémique. Selon l'auteur, les politiques devraient prévoir un système de protection, ante et post crises, incluant de nouvelles formes d'assurance et d'épargne pour les pauvres. Les communautés locales ont un rôle important à jouer et les fonds publics ne devraient pas, selon l'auteur, se substituer aux réseaux de soutien communautaire. Ils devraient au contraire s'appuyer sur ceux-ci pour élaborer un système de protection plus large qui gagnerait en efficacité.

➤ Le rapport web

Back to the Blackboard - Looking beyond Universal Primary Education in Africa - Retour au tableau noir - École primaire et après, en Afrique South African Institute Of International Affairs, 2004 - 110 p.

Les auteurs de ce rapport postulent que l'éducation est le moteur de toute économie forte et un prérequis à toute croissance économique et sociale. L'étude fait un état des lieux de la situation de l'UPE (Enseignement primaire universel) en Afrique où la moitié des enfants d'âge scolaire ne sont pas scolarisés. Visant à sensibiliser la communauté des bailleurs et les gouvernements, elle souligne la nécessité d'améliorer la qualité et la quantité d'enseignants ; d'augmenter leurs salaires, d'établir un contrôle des connaissances ; d'améliorer l'enseignement des mathématiques et des sciences ; de promouvoir l'enseignement secondaire ; de mettre l'accent sur l'éducation des filles ; de prendre en compte le facteur aggravant que constitue le VIH/sida ; de combattre la corruption qui prive les enfants de leur droit fondamental à l'éducation ; de réformer les programmes ; de s'inspirer de l'exemple de l'Asie de l'Est qui a révolutionné son système éducatif grâce à la planification, à l'engagement financier et en rendant l'éducation non négociable.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/629.pdf>

➤ L'article

Decentralisation and Poverty Reduction – Décentralisation et réduction de la pauvreté - Jütting, J. ; Corsi, E. ; Stockmayer, A. – OCDE, 2005, 6 p.

La décentralisation est devenue un volet central des politiques de développement au cours des deux dernières décennies. Tandis que les avantages et les risques inhérents aux transferts de pouvoir et de ressources, à différents niveaux de gouvernement, ont fait l'objet de débats depuis un certain temps déjà, ce n'est que depuis une période récente que les liens entre décentralisation et réduction de la pauvreté ont été étudiés. Cet article met en lumière les principaux déterminants de l'élaboration d'un processus de décentralisation en faveur des pauvres et évoque les enseignements majeurs que pourrait en tirer la communauté des bailleurs de fonds.

➤ L'agenda

- 15ème congrès européen sur la microbiologie clinique et les maladies infectieuses (ECCMID), 2-5 avril 2005, Copenhague, Danemark
- Conférence internationale sur l'impact du sida, 4-7 avril 2005, Capetown, Afrique du Sud
- Journée mondiale de la santé, ONU, 7 avril 2005
- Le VIH/sida et l'alimentation et la sécurité alimentaire, 14-16 avril 2001, Durban, Afrique du Sud

LES ORGANISATIONS

➤ L'ouvrage

Comment une entreprise peut-elle bâtir une politique d'égalité professionnelle performante ? Les exemples des entreprises françaises et anglaises - Nègre, G. - ESCP EAP, 2003 - 220 p. Cote PP

Cette recherche montre qu'une entreprise peut obtenir d'une politique d'égalité professionnelle les meilleurs résultats si elle s'appuie sur certains principes clés : l'utilisation de cette politique comme agent de changement de l'organisation, l'introduction de pratiques d'égalité qui s'étendent à tous les aspects de la vie de l'entreprise et l'adoption d'une méthode rigoureuse qui place ce plan d'égalité sur la durée. Pour valider cette affirmation, cette étude a analysé et comparé les pratiques d'une quinzaine d'entreprises anglaises et françaises sous trois angles différents : les motivations qui les ont amenées à la mise en place de plans d'égalité, le contenu et la méthode d'introduction de ces plans. Les performances obtenues en matière de lutte contre les inégalités hommes femmes par ces organisations ont alors permis de déterminer ces principes essentiels pour bâtir des politiques d'égalité.

➤ Le rapport web

Année du microcrédit 2005 : document de projet de l'Année Internationale du Microcrédit 2005 - ONU

Dans une allocution, le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré en décembre 2003, que "l'Année Internationale du Microcrédit 2005 souligne l'importance de la microfinance comme partie intégrante de notre effort collectif visant à atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire. L'accès durable au microfinancement contribue à atténuer la pauvreté en générant des revenus, en créant des emplois, en donnant la possibilité aux enfants d'aller à l'école, en permettant aux familles d'obtenir des soins médicaux et en donnant les moyens aux populations de faire les choix qui répondent le mieux à leurs besoins. Le grand défi qui se dresse devant nous est d'aborder les contraintes qui font obstacle à la pleine participation des populations au secteur financier. Ensemble, nous pouvons et devons construire des secteurs financiers intégrant qui aident les populations à améliorer leurs conditions d'existence".

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/646.doc>

➤ L'article

Banques islamiques : la problématique de la mise en place de cofinancements - Grangereau, P. ; Haroun, M. - Banque Magazine, n° 657, avril 2004, 5 p.

En finance islamique, un revenu est légitime s'il est le fruit d'un partage effectif des risques dans l'opération sous-jacente. Un tel postulat se retrouve en partie dans les financements sans recours ou à recours limité, lesquels sont cependant structurés sur la base d'une nécessaire rémunération des sommes prêtées, calculée en fonction de la durée du prêt. Or, la "charia" n'autorise pas les intérêts dans le cadre des prêts. Étant déterminés par avance, ils sont en effet considérés, y compris en financement de projet, comme détachés des risques d'échec ou de réussite de l'opération financée, ne rémunérant que le temps écoulé. Des méthodes originales de financement ont donc été créées par les banques islamiques, mais elles revêtent des formes si particulières qu'il est complexe, en pratique, de les faire coexister avec les financements mis en place par les banques commerciales.

➤ L'agenda

- *Partenariat public-privé, l'expérience française, Le Moci, 6 avril 2005, Johannesburg, Afrique du Sud*
- *Symposium public de l'OMC - L'OMC dix ans plus tard : problèmes mondiaux et solutions multilatérales, 20-22 avril 2005, Genève, Suisse*
- *Améliorer l'efficacité du partenariat - Forum organisé par le Centre pour l'entreprenariat, les PME et le développement local, 26-27 avril 2005, Vienne, Autriche*
- *Colloque « Gestion et évaluation des projets en vue du développement », Coordination Sud, 28-29 avril 2005, Mohammedia, Maroc*
- *Premier forum du commerce équitable « Initier une politique d'achats responsable : un objectif réaliste », Coordination Sud, 28-29 avril 2005, la Plaine Saint-Denis, France*

DROIT, REGULATION➤ **L'ouvrage**

Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation - Bayart, JF – Fayard, 2004 - 450 p. – Cote E3.124

La globalisation s'inscrit dans nos gestes les plus quotidiens et pourtant, nous la percevons souvent comme une menace qui pèserait sur notre identité. Dans cet essai, l'auteur propose une vision radicalement nouvelle de ce phénomène, à rebours des discours néo-libéraux ou altermondialistes : la globalisation est notre oeuvre et l'Etat-nation en est le produit et non la victime. Elle engendre des solidarités et des réseaux transnationaux qui s'articulent aux Etats-nation sans nécessairement les ébranler. La globalisation est aussi affaire de pouvoir, d'accumulation, donc d'inégalités et de violences. Contradictoire, elle intègre le marché international des capitaux et des biens, mais cloisonne, par coercition, celui de la main-d'œuvre. L'auteur renouvelle dans cette analyse la sociologie politique et la théorie tant du pouvoir que des relations internationales.

➤ **Le rapport web**

Renforcement de la gouvernance économique et clarification de la mise en œuvre du Pacte de stabilité et de croissance - Garrigue, D. - Assemblée nationale, 2005 - 65 p.

Les États de l'Union européenne décidés à entrer dans la zone euro ont institué en 1997 un "Pacte de stabilité et de croissance". Les conditions de mise en œuvre de ce Pacte ont abouti à une crise sérieuse au sein de l'Union. Le Pacte est aujourd'hui critiqué de toutes parts. Accusé d'être rigide, déséquilibré, à la fois trop imprécis et trop contraignant, il ne pourra survivre aux crises répétées qui ont miné sa crédibilité qu'au prix d'une réorientation de ses critères et de ses modalités d'application. Ce rapport expose comment le Pacte s'est éloigné, dans sa mise en œuvre, des principes qui avaient guidé sa conception. Il évoque l'important débat théorique qui s'est développé autour de l'interprétation du Pacte et dans lequel les États membres ont pu puiser leurs arguments pour rendre au Pacte sa logique économique. Dans une dernière partie, il présente les négociations en cours sur la réforme du Pacte de stabilité et de croissance.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/658.asp>

➤ **L'article**

Risque et droit des relations internationales - Gaulier, E. - Risques et management international, n° 2, 2003, pp. 167-189

La prise de décision dans le champ des relations internationales implique des stratégies de plus en plus complexes, des scénarios aux incidences de plus en plus transversales et multidimensionnelles. Faisant appel aux ressources du droit, à celles des mécanismes de défense et de la diplomatie, elle devient de plus en plus risquée ainsi qu'en témoignent les grands conflits actuels. Cet article examine comment le droit s'organise, pour simultanément encadrer le risque international, dans le but d'assurer le maintien de l'ordre, pour le surveiller et garantir ainsi la sécurité humanitaire, pour l'administrer afin de tempérer les tensions internationales et enfin pour le négocier avec pour fin de garder la paix globale. Garantir et légitimer la sécurité mondiale se situe au cœur d'un débat entre unilatéralisme et multilatéralisme, qui implique que la conception de la sécurité de chaque État soit confrontée à celle de ses voisins. Le maintien de l'ordre international ne peut naître que d'une prise en compte de la multipolarité.

➤ **L'agenda**

- Colloque « Patenariat public-privé, l'expérience française », Ubifrance, 6 avril 2005, Johannesburg, Afrique du Sud
- Réunion d'experts sur les risques de corruption dans le cadre des secours aux pays par le tsunami, OCDE/BasD/Transparency International, 7-8 avril 2005, Djakarta, Indonésie
- Réunions conjointes de printemps de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International, 16-17 avril 2005
- Symposium public annuel pour 2005 – « L'OMC dix ans plus tard : problèmes mondiaux et solutions multilatérales », OMC, 20-22 avril 2005, Genève, Suisse
- Réunion plénière du Groupe d'action financière des Caraïbes (GAFIC), 25-27 avril 2005, Guatemala City, Guatemala
- Forum 2005 de l'OCDE : Sécurité, stabilité, développement : les moteurs de l'avenir, OCDE, 2-3 mai 2005, Paris, France

GEOGRAPHIES

➤ L'ouvrage

Valoriser les possibilités d'emploi dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord – ESKA, 2004 - 266 p. – Cote H2.160

L'avenir économique de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) dépendra en grande partie de la situation de ses marchés de l'emploi. Au cours des vingt prochaines années, cette région se trouvera confrontée à un défi sans précédent : créer 100 millions d'emplois. Or, tous les pays de la région MENA connaissent un fort taux de chômage touchant principalement les jeunes, les personnes ayant fait des études et les femmes. Par ailleurs, le taux de croissance de la population active de la région MENA est plus élevé que dans n'importe quelle autre région du monde. Pour pouvoir absorber à la fois les chômeurs et les nouveaux arrivants sur le marché du travail d'ici 2020, un doublement du niveau actuel de l'emploi est nécessaire. Cet ouvrage constitue une étude globale des problèmes d'emploi dans la région et des réformes politiques à mener pour pallier cette situation.

➤ Le rapport web

Our common interest : Report of the Commission for Africa - Notre intérêt commun : rapport de la Commission pour l'Afrique – CFA, 2005 453 p.

La pauvreté persistante en Afrique exige une riposte volontariste. Or, l'Afrique est en train de se mobiliser pour faire face à ce problème tant au niveau national, régional que continental. Les dernières années ont, à cet égard, permis d'enregistrer quelques succès en termes de croissance économique et de gouvernance. Mais l'Afrique a besoin de beaucoup plus, dans ces deux domaines, pour faire reculer la pauvreté. Il faudrait pour ce faire bâtir un partenariat entre le monde développé et l'Afrique, qui tienne véritablement compte des particularités et de la diversité qui caractérisent ce continent. L'Afrique nécessite "un coup de pouce" sur plusieurs fronts à la fois et les partenaires ne peuvent que joindre leurs efforts pour mettre en place ces mesures, avec un authentique sens de l'engagement.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/647.pdf>

➤ L'article

Chine : menaces sur le miracle économique - Fontaine, G. ; Tanguy, G. ; Rigaud, S. - L'Expansion, n° 696, avril 2005, pp. 36-66

Le décollage vertigineux de la Chine se double d'une inquiétante montée des périls. 27 millions de salariés des entreprises publiques ont perdu leur emploi depuis 1998. Entre 100 et 150 millions de paysans errent sur les routes et se pressent à l'entrée des villes à la recherche d'un travail. Selon l'institut de recherche américain Rand, le taux réel du chômage en Chine est de 23 %, soit 170 millions de demandeurs d'emploi qui, sans travail ni revenus, sont souvent pourchassés par les autorités. Mariage d'une dictature communiste avec un capitalisme sauvage, la Chine n'endigie plus les problèmes sociaux. Les banques chancellent sous le poids de leurs créances douteuses, la condamnation à mort de l'ancien vice-maire de Qingdao a révélé l'ampleur des malversations dans tous les rouages de l'administration et du parti. L'immobilier flambe, l'investissement prend l'allure d'une fuite en avant, le surinvestissement affole, la pénurie énergétique plonge des villes dans le noir et contraint des entreprises à l'arrêt de leur activité, la mise à mal des grands équilibres écologiques tourne à la catastrophe : air irrespirable, nappes phréatiques asséchées, pluies acides. Enfin, si officiellement le SRAS est sous contrôle, l'état sanitaire du pays fait craindre le pire. L'évolution de la Chine inquiète : son implosion rejaillira sur la mondialisation, sa prospérité déstabilisera les économies occidentales.

➤ L'agenda

- 3^{ème} rencontre des économistes des API (agences de promotion des investissements), ANIMA, 4-7 avril 2005, Marseille, France
- Filières d'exportation de produits agricoles du Sud, réformes institutionnelles, négociations internationales, impacts socio-démographiques, 6-8 avril 2005, Bamako, Mali
- Séminaire « Irak et Afghanistan : participer aux marchés de la reconstruction avec les banques de développement », Ubifrance, 7 avril 2005, Paris, France
- Séminaire « Afrique orientale : des marchés en pleine évolution », Ubifrance, 14 avril 2005, Paris, France
- Journées franco-catalanes : eau et développement durable en Méditerranée, 20-21 avril 2005, Barcelone, Espagne

Cette revue mensuelle des publications sur le développement a pour ambition de donner chaque mois, de façon synthétique, un écho particulier aux contenus scientifiques et techniques des principales revues et publications mondiales traitant les différentes dimensions du développement économique et de la lutte contre la pauvreté. Elle complète d'autres supports d'information ou d'analyse du groupe - internes ou externes - développés récemment ou en cours d'élaboration. Elle met l'accent sur l'événement majeur de la période, dans une logique de gestion des connaissances et d'anticipation. Cette revue s'attache notamment à la restitution des contenus publiés par les éditeurs et revues suivantes et **n'engage donc pas la responsabilité de l'AFD** :

A propos ■ *Africa confidential* ■ *African business magazine* ■ *African review of money finance and banking* ■ *Afrique agriculture* ■ *Afrique éducation* ■ *Aghrymet* ■ *Bulletin Alter-agri* ■ *Alternatives économiques* ■ *Alternatives internationales* ■ *Arabies* ■ *Archimède et Léonard* ■ *Les carnets de l'Aitec* ■ *Ashgate* ■ *Assexport* ■ *Autrepart* ■ *Aventure au XXème siècle* ■ *Banque magazine* ■ *Bois et forêts des tropiques* ■ *Bulletin de l'Union européenne* ■ *Bulletin d'informations économiques et commerciales Nigéria* ■ *Bulletin du club du Sahel* ■ *Bulletin du Conseil général du Gref* ■ *Bulletin du Fmi* ■ *Bulletin du Parlement européen* ■ *Bulletin économie solidaire Ires* ■ *Bulletin Medcoop* ■ *Bulletin mensuel de la Commission des opérations de bourse* ■ *Bulletin Objectif Terre* ■ *Bulletin officiel de la Banque de France* ■ *Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission d'Outre-mer (Ieom)* ■ *Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission des Dom (Iedom)* ■ *Bulletin tropical Cahiers/agriculture* ■ *Les Cahiers de l'Ifri* ■ *Les Cahiers de l'Outre-mer* ■ *Les Cahiers d'études et de recherches francophones* ■ *Cambridge Journal of Economies* ■ *Choix* ■ *La chronique Amnesty International* ■ *Commerce international du bois* ■ *Le Courrier de la planète* ■ *Le Courrier des Pays de l'est* ■ *Le Courrier du maire* ■ *Critique internationale* ■ *Déchets, sciences et technique* ■ *Diagoflash* ■ *Dialogue* ■ *Eau potable* ■ *Ecoliers du monde* ■ *Economia* ■ *Economica* ■ *Economie et humanisme* ■ *Economie et prévision* ■ *Economie et sociétés* ■ *Economie et statistique* ■ *Economie internationale* ■ *L'Economie politique* ■ *Economie rurale* ■ *Energie plus environnement et techniques* ■ *L'Environnement magazine, décision environnement* ■ *Revue études* ■ *Les études de la Dgcid* ■ *Etudes foncières* ■ *L'Expansion Management Review* ■ *Eyrolles* ■ *Faim et développement magazine* ■ *Far Eastern Economic Review* ■ *Finances et développement* ■ *Bulletin d'information forêt méditerranéenne* ■ *Forum du commerce international* ■ *Fraternitaire* ■ *Fruitrop* ■ *Gafi – bulletin d'informations* ■ *Géopolitique* ■ *Gérer et comprendre - annales des mines* ■ *Grain de sel* ■ *Gret* ■ *L'Harmattan* ■ *Health Policy and Planning* ■ *Hérodote* ■ *Hommes & migrations* ■ *Hydro plus magazine* ■ *Industry and Environment* ■ *Infosuma* ■ *Insee première* ■ *International Rubber Digest* ■ *IRD* ■ *Journal des Communautés européennes* ■ *Journal of African Economies* ■ *Journal of Microfinance* ■ *Khartala* ■ *Lettre Africa Energy Intelligence* ■ *Lettre d'information de l'Adea* ■ *Lettre d'information de l'Eadi* ■ *Lettre de conjoncture Bnp Paribas* ■ *Lettre de la profession bancaire* ■ *Lettre de l'Atibt* ■ *Lettre de l'Isted* ■ *Lettre de l'Océan indien* ■ *Lettre de Profession politique* ■ *Lettre de transparence* ■ *Lettre du blanchiment* ■ *Lettre du Cean* ■ *Lettre du Cepii* ■ *Lettre du Sahel* ■ *Lettre Gereso* ■ *Lettre mensuelle d'Equilibre et populations* ■ *Lettre mensuelle Ieom* ■ *Lettre mensuelle Iedom* ■ *Liaisons énergies francophonie* ■ *Litec* ■ *Maghreb sélection* ■ *Marchés des céréales* ■ *Marchés du riz* ■ *Le Marin* ■ *Middle East Economic Digest* ■ *Mining journal* ■ *Le Moci* ■ *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* ■ *Nord- Sud Export* ■ *Les Notes bleues de Bercy* ■ *Note de conjoncture de l'Insee* ■ *Notes et études documentaires* ■ *Notes rapides de l'aurif* ■ *Les Nouvelles calédoniennes* ■ *Les Nouvelles d'Addis* ■ *Nouvelles de l'Uit* ■ *Nouvelles du sud* ■ *Nouvelles économiques et financières de Tunisie* ■ *Les Nouvelles de l'Office international de l'eau* ■ *L'Observateur de l'Ocde* ■ *Observations et diagnostics économiques* ■ *Ocde* ■ *Oil World* ■ *Option finance* ■ *Péninsule* ■ *Perspectives de l'alimentation Fao* ■ *Perspectives économiques de l'Ocde* ■ *Pétrole & gaz informations* ■ *Peuples en marche* ■ *Politique africaine* ■ *Politique étrangère* ■ *Problèmes économiques* ■ *Repères émergents* ■ *Revue Cambodge actualités* ■ *Revue d'économie du développement* ■ *Revue d'économie financière* ■ *Revue d'économie industrielle* ■ *Revue d'économie politique* ■ *Revue de la stabilité financière* ■ *Revue des concessions et délégations de service public* ■ *Revue des transports urbains* ■ *Revue des questions humanitaires* ■ *Revue du Trésor* ■ *Revue économique et sociale* ■ *Revue humanitaire* ■ *Revue Tiers monde* ■ *Rice Situation and Outlook Report* ■ *Santé et travail* ■ *Savings and Development Sciences* ■ *Journal sécheresse* ■ *Small Enterprise Development Journal* ■ *Sociétal* ■ *Sugar and sweetener* ■ *Syfa international* ■ *Systèmes solaires* ■ *Techniques financières et développement* ■ *Techniques culturelles simplifiées* ■ *Transports urbains* ■ *Transport international Urbanisme* ■ *Vietnam Investment Review* ■ *Villes en développement* ■ *Vivre autrement* ■ *World Bank Economic Review* ■ *World Bank Research Observer* ■ *World Development* ■ *World Economic and Financial Surveys* ■ *World Economic Outlook*.

Responsable de la rédaction :

Véronique SAUVAT

Coordination :

Annie LOPEZ PORTZERT

Véronique SAUVAT

Réalisation :

Alfred HUC

Daniel LAMORLETTE

Annie LOPEZ PORTZERT

Sylvie SCIANCALEPORE

Saisie/mise en page

Francine GILBERT

Pour contacter RCH/AGC ☎: 01 53 44 36 43